



Du bord du gave aux tuileries

Infos n° 22 Mai 2006

Bulletin d'information communal

Au cours de sa séance du 31 mars 2005, et après avoir procédé au vote approuvant les comptes administratifs et de gestion 2005, le conseil municipal a voté le **budget 2006**. Celui-ci s'équilibre en fonctionnement à 206 228 €, en investissement à 696 877 €. Une grande part de cet investissement concerne la salle communale dont nous ne savons pas encore si nous pourrons la réaliser. Un budget annexe est créé pour le **lotissement communal** dont le dossier (deuxième tranche) est en cours d'instruction à la DDE. En l'absence d'association syndicale, la voirie et les espaces verts communs de ce lotissement seront intégrés dans le domaine public communal. L'autorisation de lotir pour la première tranche vient de nous parvenir.

Comme nous vous en avons informé lors du précédent bulletin, le budget de l'année en cours prévoit une légère **augmentation des taxes locales** (2%) correspondant à la hausse du coût de la vie. Le tableau ci-après présente le taux d'imposition 2005 et le taux prévu cette année.

TAXES	Taux 2005	TAUX 2006
Taxe d'habitation	5,16	5,26
Foncier Bâti	4,81	4,9
Foncier non Bâti	19,03	19,41
Taxe professionnelle	8,23	8,39

La première tranche de l'**aménagement de la RD 947** est en voie d'achèvement (dépot de terre végétale et semis des bas cotés). Dans les jours à venir sera réalisé le revêtement tri-couche de la rue de l'Arribère, de la Plane et la côte de la mairie avant que ne soit procédé à l'aménagement de sécurité du carrefour avec la RD 936.

Après l'élargissement récent du chemin du Gave, la commune porte la largeur du Chemin de la Campagne à 6m au droit des deux lots réalisés par Mr Paul LABAT sur cette voie.

Des bornes enfin, visant à protéger les candélabres de la rue de la mairie seront bientôt posées, un **abri-bus** installé à l'entrée du chemin Janet (ramassage RPI Sus-Castetnau) ainsi qu'une structure de jeux pour jeunes enfants près de la mairie. Les bonnes volontés seront les bienvenues pour nous aider à les monter.

La commune participera aux **frais de fonctionnement et de cantine des écoles** de SUS et Castetnau où sont scolarisés certains des enfants de SUSMIOU. En ce qui concerne le regroupement Gave-Ausset, aucun accord n'est encore trouvé. (la loi 2005-157 du 23/02/2005 prévoit que la répartition des dépenses de fonctionnement se fait par accord entre la commune d'accueil et celle de résidence). La commune avait décidé de participer aux frais de scolarité des enfants de la commune fréquentant d'autres RPI que celui de Sus-Castetnau pour un montant équivalent par enfant. Or à ce jour, le montant demandé par le RPI GaveAusset est bien supérieur à celui acquitté pour le RPI auquel nous sommes rattachés (Sus-Castetnau). Affaire à suivre.

Nous vous invitons à visiter le nouveau site internet de la commune de Susmiou (où vous retrouverez par exemple le B.I.C en ligne).

Un grand merci donc à Sébastien CHABANNE

<http://www.susmiou.com>

Le voyage annuel des anciens aura lieu le Mercredi 21 juin 2006

Programme prévisionnel

Départ 8H ...

Direction l'Espagne.

Petit déjeuner ... *par là*.

Visite d'une fromagerie en vallée d'Aspe

Déjeuner à JACA au Palais des Congrès.

Visite libre dans la ville

Retour par la vallée D'ossau avec arrêt aux ventas.

Vous pouvez inviter vos amis. Pour les personnes de SUSMIOU, la commune participe pour 50 % au frais de la journée. Restera à la charge de chacun des participants une somme aux environs de 20 €
Vous pouvez dès à présent vous inscrire à la mairie ou auprès de:

Christelle ANDRE 05 59 66 00 71

Bruno LANNES 05 59 66 04 45

Tribunal administratif (suite)

Par délibération en date du 10/05 (27 voix pour et 2 contre), sur proposition de son Président dont un des principes consiste à ne pas vouloir la polémique, le Conseil communautaire de la CCCN a décidé d'interjeter appel de la décision du tribunal Administratif (décision notifiée le 10 mars faisant courir un délai d'appel de deux mois et un jour). Dans l'hypothèse où cet appel serait confirmé, la commune devra faire appel à un avocat obligatoire en appel. Pouvoir est donné au maire en cette affaire pour défendre les intérêts de la commune.

Mairie: 05 59 66 53 86 Fax: 05 59 66 04 23

mairie.susmiou@wanadoo.fr

<http://www.susmiou.com>

Permanences les lundi jeudi et vendredi de 15 à 19 H

Le maire reçoit sur rendez-vous le vendredi après-midi

Bientôt l'été. Quelques suggestions...

CIN'ETOILES 2006

La commune a été retenue par le Conseil Général des Pyrénées -Atlantiques pour participer à l'opération Cin'étoiles. Nous avons donc le plaisir de vous annoncer la **projection en plein-air du film MADAGASCAR le Samedi 22 Juillet 2006**

Le 1er et 2 juillet 2006, L'association **Béarn-Acadie Nouvelle France** organise sur la commune de Saint-Castin la première édition du spectacle historique.

"Une vie d'aventure".

Consacré à la fabuleuse destinée de Jean Vincent d'Abbadie, Baron de Saint-Castin, cette reconstitution vous emmènera dans l'Acadie du XVII^e siècle. Cinq tableaux présenteront l'essentiel de la vie du baron: le départ du Béarn, son intégration dans la tribu des Abénakis, la vie quotidienne civile et militaire de l'époque et bien sûr, le conflit franco-anglais.

Béarn Acadie Nouvelle France sera aidée sur ce projet par l'association Les Sentiers de l'Histoire, spécialiste de la reconstitution historique militaire.

L'édition 2006 sera organisée sur Saint-Castin pour se déplacer, les années suivantes, sur les différents villages de l'association dont Susmiou fait partie.

Nous vous encourageons à assister à ce spectacle vivant qui promet d'être de grande qualité..

Si un nombre suffisant de personnes étaient intéressées, nous pourrions éventuellement organiser le transport vers Saint-Castin.. Veuillez vous faire connaître à la mairie.

EXPOSITION

A la mairie, à partir du 23 mai et pour une quinzaine de jours une belle exposition composée de photographies, dessins, gravures et céramiques de l'artiste dominicain

LENIN PAULINO

Saint Domingue, République dominicaine.

En complément de l'info parue dans le dernier bulletin peu compréhensible (veuillez nous en excuser), voici un rapide schéma de l'aménagement prévu au carrefour d'Intermarché.



AVIS DE NAISSANCE

Un nouvel arrivant à SUSMIOU... Nous avons le plaisir de vous faire part de la naissance le 3 avril 2006 de **Lucas Jean OUSTALOU** domicilié chez ses parents chemin Janet. Bienvenue avec tous nos vœux de bonheur au petit bonhomme et sa famille.

Monsieur le Maire et l'ensemble du Conseil se joignent à moi pour remercier tous les participants aux récentes **fêtes de la commune**. Nos remerciements vont également à Jean-Marc Concaret pour son excellent repas. Et nos félicitations bien sûr au Comité des Fêtes pour l'ensemble de l'organisation et particulièrement l'animation innovante du dimanche après-midi concernant tous les enfants du village (voir photo). Belle initiative.. Vivement l'année prochaine...



Anecdote...

Stationnait récemment encore et depuis plus d'un mois sur un des terre-pleins du carrefour Fabien un véhicule. Mais que fait donc la police ? s'interrogeait le premier édile.

Renseignements pris, le conducteur intercepté par les gendarmes de la brigade de Monein aurait été incarcéré, qui sait, avec les clés...

Nos amis au képis de la brigade locale se voyaient donc bien embêtés pour verbaliser ou évacuer le dit véhicule... garé là par leurs collègues... Le maire du lieu en colère insista donc pour que soit trouvée une solution... avec et par les forces de l'ordre.

Nous préférons en rire...